

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	25 octobre 2023
Numéro	23.398	Heure	11h44

Auteur-e(-s) : Marinette Matthey

Titre : Recours du canton à la société OSEARA

Contenu :

La société OSEARA est mandatée par la Confédération pour mettre de force dans un avion les requérants d'asile déboutés et non coopératifs, pour autant que leur état de santé le permette. Or, il se trouve que cette société est aussi appelée par certains cantons pour évaluer l'état physique et psychique des expulsés.

OSEARA a en effet tout intérêt à déclarer que la personne est en état de subir son expulsion, puisque son chiffre d'affaires dépend du nombre de renvois effectués.

OSEARA est-elle sollicitée par notre canton pour procéder à de tels examens médicaux ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Marinette Matthey

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Ahmed Muratovic	Katia Della Pietra	Patricia Sørensen